

## Autorisations ou avis émis par les Directions générales régionales (DGR) du MRNF dans le cadre de travaux d'exploration de Schistes gazéifères

<b>Puits - Schistes gazéifères (2007-2010)</b>	<b>DGR</b>	<b>Actes statutaires</b>	<b>Date</b>	<b>Objet</b>
Junex, Bécancour No 8	04-17	Avis faunique au MDDEP	16 juillet 2007	Prise d'eau pour fracturation
Talisman Energy, Gentilly No 1	04-17	Aucune demande		
Gastem et al, St-Francois-du-lac No 1	04-17	CA du MDDEP émis sans avis faunique	7 décembre 2007 (CA)	Prise d'eau pour fracturation
Gastem et al, St-Louis-sur-Richelieu HZ No 1	06	Aucune demande		
Junex, St-Augustin-de-Desmaures No1	03-12	Aucune demande		
Junex, St-Antoine-sur-Richelieu No 1	06	Aucune demande		
Talisman Energy, St-David No 1	06	Aucune demande		
Canadian forest Oil, St-François-du-Lac HZ No 1	04-17	CA du MDDEP émis sans avis faunique	3 octobre 2008 (CA)	Prise d'eau pour fracturation
Talisman Energy, La Visitation No 1	04-17	Avis faunique au MDDEP	12 septembre 2008	Prise d'eau dans la rivière Nicolet-SO pour fracturation
Qesterre et al, St-jean-sur-Richelieu No 1	06	Aucune demande		
Canadian forest Oil, Champlain HZ No 1	04-17	Avis faunique au MDDEP	23 octobre 2008	Prise d'eau pour fracturation
Talisman Energy, Leclercville No 1	03-12	Permis de coupe de bois  Avis faunique au MDDEP	26 septembre 2008 21 octobre 2009 4 août 2010 19 août 2008	Débroussaillage du site avant forage Autorisations subséquentes afin d'agrandir le site  Prise d'eau dans la rivière du Chêne à Leclercville pour des travaux de fracturation hydraulique
Talisman Energy, St-Édouard No 1	03-12	Aucune demande		
Junex, St-Grégoire No 3	04-17	Aucune demande		
Junex, St-Grégoire No 2	04-17	Aucune demande		
Canbriam, Farnham No 1	06	Aucune demande		
Canbriam, St-Hyacinthe No 1	06	Aucune demande		
Canbriam, La Présentation No 1	06	Aucune demande		
Talisman Energy, St-Édouard HZ No 1a	03-12	Aucune demande		
Talisman Energy, Gentilly HZ No 2	04-17	Aucune demande		
Talisman Energy, Leclercville HZ No 1a	03-12	Aucune demande		
Junex, Wotton No 1	06	Aucune demande		
Talisman Energy, Fortierville HZ No 1	04-17	Avis faunique au MDDEP	2 juin 2010	Prise d'eau dans la rivière aux Ormes pour fracturation
Canbriam, La Présentation HZ No 1a	06	Aucune demande		
Canbriam, St-Barnabé-Sud HZ No 1	06	Aucune demande		
Junex, Villeroy No 1	04-17	Aucune demande		
Talisman Energy, Ste-Gertrude HZ No 1	04-17	Demande en traitement	En traitement	Prise d'eau dans la rivière Gentilly pour fracturation
Canbriam, St-Hyacinthe HZ No 1a	06	Aucune demande		

**Informations complémentaires**  
**Travaux d'exploration Schistes gazéifères**  
**Directions générales régionales du MRNF**

---

**Région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (DGR 03-12)**

Les éléments encadrés ont été indiqués dans le tableau de la liste des 28 puits, mais n'ont pas été soustraits du texte original transmis par la DGR 03-12.

**Autorisation de déboisement**

1<sup>er</sup> février 2006 : Talisman Energy inc. – Seigneurie Joly de Lotbinière  
Réalisation des levés géophysiques (sismiques)

Détermine les conditions particulières liées au site :

- Les modalités de déboisement, largeur (4 m) et tracé
- L'attribution et le façonnage des volumes de bois

**Droits de passage**

12 septembre 2007 : Talisman Energy inc. – Seigneurie Joly de Lotbinière  
Réalisation des levés géophysiques (sismiques)

Détermine les conditions particulières liées au site :

- Tracé choisi à même le sentier de motoneige existant

Note au dossier : Pour faire suite aux passages de la machinerie pour la réalisation des levés sismiques, la surface du sentier a été endommagée. La compagnie réalisa les travaux correctifs nécessaires.

**Autorisation de déboisement pour exercer un droit minier**

26 septembre 2008 : Talisman Energy inc.  
**Puits no A266** Émission de l'autorisation de débroussaillage pour le site de forage de Leclercville

Détermine les conditions particulières liées au site :

- Respecter le Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)

20 février 2009 : Talisman Energy inc.  
Émission de l'autorisation pour approximativement 8 km de sentier d'une largeur de 3,5 m – levé sismique

Détermine les conditions particulières liées au site :

- Respecter le RNI, notamment aux bandes riveraines le long des cours d'eau, mesure de mitigation pour l'érosion et la sédimentation, respect de la bande de protection de 200 m de la rivière du Chêne, interdiction de travaux de dynamitage dans la zone comprise dans la ligne des hautes eaux
- Aucune activité de levé sismique n'est autorisée dans les secteurs du refuge biologique, secteur Frêne noir Abénakis, précisions sur les modalités de protection de l'arboretum, aucune coupe dans les érablières sous bail
- Détermine une estimation des volumes à récolter et de la facture de mesurage du bois

<p><u>21 octobre 2009</u> : Talisman Energy inc. <b>Puits no A266</b> Émission de l'autorisation de débroussaillage afin d'agrandir le site de forage dans la Seigneurie de Joly de 1 680 m<sup>2</sup></p>
---

Détermine les conditions particulières liées au site :

- Respecter le RNI

<p><u>4 août 2010</u> : Talisman Energy inc. <b>Puits no A266</b> Émission de l'autorisation de débroussaillage afin d'agrandir le site de forage dans la Seigneurie de Joly de 5 600 m<sup>2</sup></p>
---

Détermine les conditions particulières liées au site :

- Respecter le RNI

### **Autorisation pour construire ou améliorer en milieu forestier un chemin autre qu'un chemin forestier (projet)**

5 octobre 2010 : Questerre Energy Corporation – Saint-Janvier-de-Joly  
**Puits à venir** Déboisement visant à élargir un chemin existant et déboisement d'une superficie afin d'aménager un site de forage

Détermine les conditions particulières liées au site :

- Les modalités de déboisement largeur de 20 m sur une longueur de 280 m et considérations particulières
- Superficie pour le site de forage 150 m x 150 m
- L'attribution et le façonnage des volumes de bois
- Harmonisation des droits fonciers existants
- Respecter le RNI

## **Distribution et raccordement au réseau de Gaz Métro (projet)**

La Direction générale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (DG 03-12) a reçu une demande de la part de Gaz Métro afin d'autoriser la construction, en territoire public, d'un gazoduc reliant les puits situés sur son territoire. À cet effet, une consultation interne est en cours afin d'évaluer les impacts (faunique, forestier, droits de passage, utilisateur existant) du tracé proposé et d'arriver à établir les conditions favorables au déploiement du gazoduc.

À terme, des autorisations en matière faunique, forestière et foncière pourraient être nécessaires.

### **Autorisation en matière faunique**

#### **Guichet unique (définition)**

Entente administrative relative au mécanisme de concertation et de consultation pour le traitement des demandes d'autorisation requises en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF) et en vertu de l'article 22 (2<sup>e</sup> alinéa) de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Si des activités de pompage d'eau dans un cours d'eau sont nécessaires, à la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et en vertu de l'entente ci-dessus mentionnée, la direction générale régionale du MRNF concernée émettra un avis faunique au MDDEP. Ce dernier tiendra compte des éléments soulevés par l'avis et les intégrera dans la rédaction du certificat d'autorisation.

#### **Autorisations en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF) et Loi sur les pêches**

À ce jour, la DG 03-12 n'a émis aucune des autorisations ci-dessus mentionnées. Par contre, tous les travaux touchant deux catégories d'habitats, soit l'habitat du poisson et l'aire de confinement du cerf de Virginie, pourront nécessiter des autorisations en vertu de l'article 128.6 de la LCMVF ou de la Loi sur les pêches.

### **Accompagnement du promoteur**

La DG 03-12 a fourni des informations issues de la banque du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) au promoteur.

**Demande générale, puits non précisé secteur identifié Seigneurie de Joly**

### **Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec (DGR 04-17)**

En plus des avis et autorisations émis parmi les 28 projets listés dans la Figure 2 du Document technique du MRNF, deux autres projets ont fait l'objet de demande d'autorisation :

Canadian Forest Oil, St-Grégoire No 1 : Demande en traitement pour une prise d'eau dans le lac Saint-Paul pour fracturation.

Junex, Bécancour No 2 : Un avis faunique au MDDEP a été transmis le 17 juillet 2008 pour un agrandissement d'aires d'entreposage de réservoirs de saumure.

Source : Nathalie Gélinas, DEX 04-17  
Le 5 octobre 2010

### **Région de l'Estrie-Montréal-Montérégie et de Laval-Lanaudière-Laurentides (UG 06 Montréal-Montérégie)**

Bien qu'aucun avis ni autorisation n'ait été émis parmi les 28 projets listés dans la Figure 2 du Document technique du MRNF, le consultant Golder Associés Ltée a effectué une demande d'information au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). La demande consistait à obtenir la liste des occurrences ou présences connues d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées dans un rayon de 2 km de sites situés dans les municipalités de Calixa-Lavallée, Saint-Marc-sur-Richelieu et La Présentation, soit :

En juillet 2009 : Calixa-Lavallée No 1 et St-Marc-sur Richelieu

En juillet 2010 : Calixa-Lavallée No 1, Salvail C-1 et Salvail S-1